

Championnats Suisses de concours multiples 2020 Sa / Di, 8./9. août 2020, Centre sportif «Hard», Langenthal y inclus: **Championnats Bernois 2020 (ABA)**

Informations générales et directives techniques

Résumé des points les plus importants:

Appel:	Cocher à la chambre d'appel au plus tard 60 minutes avant le premier départ. Sans appel, la participation n'est pas possible !
Callroom:	Le délai du Callroom est à respecter. Chaque groupe est accompagné par un coordinateur administratif pendant toute la compétition.
Qualification:	Il n'y a pas de limite. Seule exception: les hauteurs initiales du saut à la perche, selon publication, sont à respecter.
ABA:	Mêmes conditions pour les Championnats Bernois (ABA)

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Parking

L'organisateur recommande le voyage par train. Le chemin de la gare de Langenthal au stade est signalé (environ 15 minutes de marche).

Les places de stationnement officielles sont signalées en entrant à Langenthal de tous les côtés. Accès au stade par le chemin officiel en 2 - 5 minutes à pieds.

Sur le terrain du centre sportif, le parking est strictement interdit. (Zone de protection d'eau).

1.2 Vestiaires

Les vestiaires pour les participants(es) se trouvent dans la tribune.

Heure d'ouverture: Samedi à 07.30 h / Dimanche à 07.00 h.

1.3 Entrée et directives Corona

L'entrée dans le stade est gratuite. Les prescriptions de protection «Corona» sont strictement à respecter (voir affiches et site internet). **Manifestation sans publique !**

1.4 Dossards et «Chambre d'appel»

Le bureau des dossards et la «Chambre d'appel» se trouvent derrière la tour d'arrivée.

Ouverture: 90 minutes avant la première compétition.

Les dossards doivent être portés sur la poitrine de façon visible et sans être pliés. Pour les sauts, le dossard pourra être porté sur le dos ou sur la poitrine. Il n'y a qu'un seul dossard pour chaque athlète pour les deux jours.

1.5. Finances de participation

Les finances de participation doivent être réglées au plus tard jusqu'au jour de la manifestation. Si cela n'est pas le cas, l'athlète doit payer cash sur place (ou bien présenter une quittance valable). Sinon, la participation n'est pas possible. En plus, chaque athlète est en possession d'une licence valable.

2. Informations aux athlètes

2.1. Règlements

Les championnats se déroulent selon IWR et RO 2020 et les fiches techniques y relatives.

2.2. Appel

Tous/toutes les athlètes (ou leur représentants) se présentent à la «Chambre d'appel» (derrière la tour d'arrivée et tout près du bureau des dossard) au plus tard **60 minutes** avant le début de leur compétition et marquent leur présence avec une croix dans les listes d'appel.

Les athlètes non cochés ne pourront pas participer à l'épreuve.

La prise du dossard ne compte pas comme appel !

2.3. Se présenter à la compétition (Callroom)

30 minute avant la première épreuve, les athlètes se présentent personnellement au Callroom (derrière la tribune). Depuis là, chaque groupe sera accompagné d'un coordinateur pendant toute la compétition. Pour les épreuves de suite, le groupe sera toujours rassemblé par le coordinateur, soit: 10 minutes avant le départ pour les courses et 20 minutes avant les épreuves techniques (saut à la perche = 30 minutes). Le lieu de rassemblement se trouve hors de la piste, à la hauteur du départ des 100 m.

2.4. Echauffements

L'échauffement est uniquement autorisé sur les terrains d'échauffement ou bien dans la proche forêt.

Attention: il y a également des compétitions sur divers terrains annexes.

2.5. Temps de préparation

1 minute pour tous les concours (selon IWR).

2.6. Utilisation d'engins personnels

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés: perches et tous les engins pour les lancers. Les engins à lancer doivent être présentés pour examen au «Contrôle des engins» (derrière la tribune), au plus tard une heure avant le début de l'épreuve.

Les marques pour la piste d'élan du saut à longueur seront mises à disposition par l'organisateur.

Aucune autre marque ne sera admise.

2.7. Accès à l'intérieur du stade

Les accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires des clubs ne seront pas admis à l'intérieur du stade. Les contrevenants risquent la disqualification de leurs athlètes.

2.8. Quitter les pistes et installations

Les athlètes quittent la piste ou l'emplacement après chaque épreuve, en groupe et sous conduite du coordinateur de groupe.

2.9. Tenue et publicité

Pour chaque épreuve, les concurrents(tes) se présentent en tenue officielle de leur club. Les prescriptions du règlement de publicité Swiss-Athletics sont à respecter. A l'intérieur du stade, aucune autre forme de publicité n'est permise. Les directives sur la tenue selon RO sont valables également pour les cérémonies protocolaires.

2.10. Appareils électroniques sur le terrain de compétition

Il est **interdit de détenir** ou **d'utiliser** des magnétoscopes et magnétophones, radios, CD-Player, MP*-Players, appareils radios, téléphones mobiles ou appareils similaires dans la zone de compétition (IWR, règle144).

2.11. Distinctions

Les vainqueurs de chaque catégorie reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion/ne suisse 2020". Les trois premiers par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze, ainsi qu'un petit présent de l'organisateur. Les trois premiers athlètes de chaque catégorie, provenant des clubs bernois seront distingués des médailles spéciales du championnat bernois.

2.12. Cérémonies protocolaires

Celles-ci ont lieu 30 minutes après la fin de la dernière épreuve de chaque catégorie. Les trois premiers classés se rassemblent spontanément à la place de rassemblement («Mixed Zone») derrière l'arrivée. Directives sur la tenue selon RO.

2.13. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

2.14. Premier Secours

Un poste sanitaire se trouve sur place.

2.15. Assurance / Responsabilité civile

L'assurance contre les accidents et le vol est l'affaire des concurrents/es. L'organisateur décline Toute responsabilité.

2.16. Restauration / Logement

Sur le stade, un restaurant est à disposition des athlètes et accompagnants.

L'organisation de logements est à la charge des participants (Voir sous: www.myoberaargau.ch)

Avis important: Offre spécial pour les participants CS du «Parkhotel Langenthal» à deux minutes du stade. (www.parkhotel-langenthal.ch)

2.17. Prescriptions «Corona»

Les prescriptions spéciales «Corona» sont à respecter: éviter des concentrations de personnes, tenir la distance, laver les mains, utiliser des masques. (voir conception de protection «Corona»).

Sur le stade, les secteurs marqués de 300 personnes au maximum sont prévus comme suit:

- Secteur 1 pour athlètes = sur les emplacements ou bien sur la tribune
- Secteur 2 pour coaches = autour de la piste, mais derrière la barrière
- Secteur 3 pour personnes accompagnantes = dans le secteur spécial derrière la zone d'arrivée et à la ligne opposée

Nous comptons sur la responsabilité de tout le monde pour éviter des infections Corona !!!

3. Directives techniques

3.1. Groupes de compétition

Les groupes de compétition (au maximum 18 athlètes) sont formés après le délai d'inscription par le délégué technique Swiss-Athletics (NTO). La liste des groupes avec les noms des athlètes sera publiée à partir du 2 août 2020 sur le site de l'organisateur www.lvl.ch

3.2. Hauteurs initiales et progressions

Salon la fiche technique «Hauteurs des sauts pour CS multiples 2020» des Swiss-Athletics.

Pour le saut à la perche, les hauteurs initiales sont fixées comme suit:

MAN + U23 = 3.00 m / U20 = 2.80 m / U18 = 2.60 m

3.3. Ordre des épreuves / Spikes

L'ordre des épreuves selon IWR / RO peut être changé pour quelques groupes (voir horaire). Pour les groupes avec les athlètes favorisé(e)s, l'ordre original est garanti.

Sur la piste artificielle, les pointes de 6 mm au maximum sont admises.

3.4. Divers

Les groupes du décathlon peuvent être séparés pour les deux dernières épreuves du javelot et du 1500 m, suite à la situation du saut à la perche. Ceci pour éviter des retards dans l'horaire.